

Communiqué de presse

Montreux, le 22 mars 2022

Projet de fusion des communes de Montreux et de Veytaux : lancement de l'étude opérationnelle.

L'étude opérationnelle en vue d'une convention de fusion entre la Commune de Montreux et la Commune de Veytaux est lancée. Un comité de pilotage et cinq groupes de travail intercommunaux ont récemment été constitués et rendront leur rapport à l'automne. En parallèle, des séances d'information et des ateliers participatifs auront lieu dans les deux Communes.

En 2018, les citoyennes et citoyens de Veytaux se prononçaient en faveur de la rédaction d'une convention de fusion de leur commune avec celle de Montreux. Fin 2019, les conseils communaux respectifs donnaient leur aval pour aller de l'avant avec le projet. Après quelques contretemps liés à la situation sanitaire, un comité de pilotage et cinq groupes de travail intercommunaux ont récemment été constitués. Leurs travaux s'étaleront sur l'ensemble de l'année 2022, différentes thématiques seront abordées. Parallèlement à cette démarche, la population sera invitée à exprimer son ressenti sur cet avenir commun, grâce à une démarche participative.

La direction générale de l'étude de fusion est de la compétence des deux Municipalités, la conduite opérationnelle est, quant à elle, assurée par le Comité de pilotage (COFIL). Celui-ci est composé de la syndique de Veytaux et du syndic de Montreux, d'un conseiller municipal par commune, des deux secrétaires municipales et de la déléguée à la communication pour Montreux et pour Veytaux. Des collaborations externes ont également été sollicitées : la fiduciaire BDO SA apporte son expertise pour l'analyse financière et pour la démarche participative, et le délégué cantonal aux fusions de communes coordonne l'ensemble des intervenants.

Les cinq groupes de travail sont constitués d'élus et de cadres communaux. Les sujets abordés concernent principalement : les autorités, le personnel, les finances, les règlements, les infrastructures, les domaines, le nom et les armoiries communales. Chaque groupe de travail établira un rapport afin de permettre, dans une deuxième étape, la rédaction d'une convention de fusion.

La population des deux communes, ainsi que les conseils communaux, seront informés régulièrement de l'état d'avancement des travaux.

Séances d'information publiques sur le processus de fusion et la démarche participative :

Lundi 23 mai 2022 à 20h, à Veytaux (salle de gymnastique).

Lundi 13 juin 2022 à 20h, à Montreux (aula du collège de Montreux-Est).

Ateliers participatifs, dates à réserver :

Jeudi 16 juin 2022 à 20h, à Veytaux (salle de gymnastique).

Mercredi 29 juin 2022 à 20h, à Montreux (aula du collège de Montreux-Est).

Calendrier provisoire

2022 : travaux des groupes de travail

2024 : votation populaire

2026 : en cas de vote en faveur de la fusion, entrée en vigueur de la nouvelle commune fusionnée au changement de législature

Contacts :

Christine Chevalley, Syndique de Veytaux, greffe@veytaux.ch, 021 966 05 55

Olivier Gfeller, Syndic de Montreux, olivier.gfeller@montreux.ch, 021 962 77 74

www.montreux.ch

www.veytaux.ch